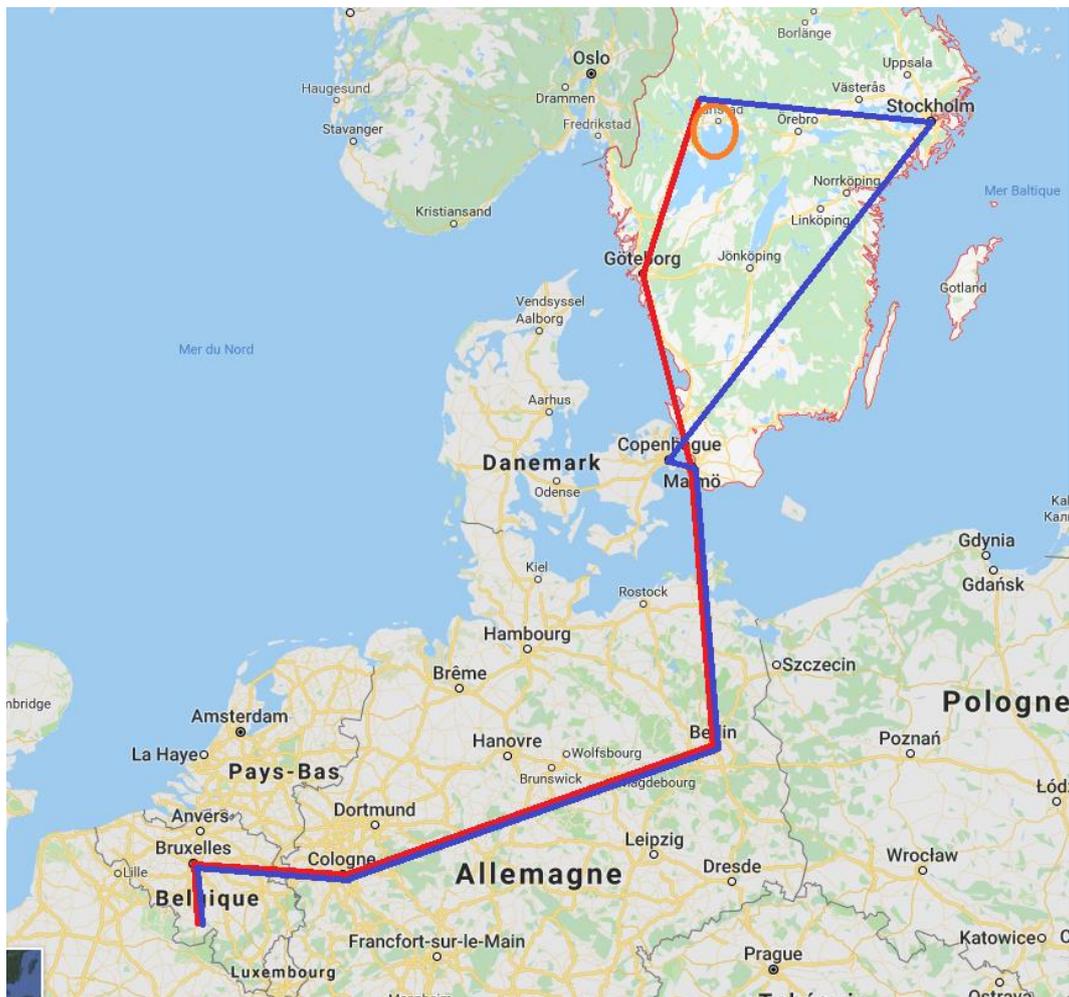




# *Carnet du Camp pionnier 2019*

## *Värmland*

## *Suède*



## ***Chers pionniers, chers parents,***

Voici le tant attendu carnet de camp ! Comme vous le savez probablement déjà, nous partons en camp pionnier en Suède pour – entre autres – passer une semaine en autonomie totale à bord de canoës dans le Värmland (sud-ouest).

Le but de ce camp est de sortir de la zone de confort propre à notre société actuelle et à notre génération, pour se remettre en question et revenir aux fondamentaux. Le scoutisme attache beaucoup d'importance à la nature et se retrouver en tête à tête avec elle semblait séduire nos pionniers ...

Après une année de projets et d'activités pour financer ce camp... voici bientôt le moment de partir à l'aventure. Nous sommes très motivés à l'idée de partir tous ensemble et de vous présenter ce carnet de camp ! **La réunion de présentation aura lieu le 11 mai** à 18 heures (à la fin du car-wash) et vous permettra de poser toutes vos questions.

Nous partons le dimanche 30 juin 2019 et le retour est prévu le dimanche 14 juillet 2019. Vous trouverez plus bas toutes les informations pratiques !

### Programme provisoire :

<b>Dim 30/06</b>	<b>Lun 1/07</b>	<b>Mar 2/07</b>	<b>Mer 3/07</b>	<b>Jeu 4/07</b>	<b>Ven 5/07</b>
Charleroi-Berlin	Berlin-Göteborg (visite Göteborg)	Göteborg-Edane	BATEAUX	BATEAUX	BATEAUX
<b>Sam 6/07</b>	<b>Dim 7/07</b>	<b>Lun 8/07</b>	<b>Mar 9/07</b>	<b>Mer 10/07</b>	<b>Jeu 11/07</b>
BATEAUX	BATEAUX	BATEAUX	Edane-Stockholm	Visite Stockholm	Visite Stockholm
<b>Ven 12/07</b>	<b>Sam 13/07</b>	<b>Dim 14/07</b>			
Visite Copenhague	Copenhague-Berlin	Berlin-Charleroi			

## ***Le Staff:***

### ***❖ 2 animateurs :***



#### **Gerfaut Ukulélé**

Chloé Charlier

22 ans

5<sup>ème</sup> année d'animation

Animatrice responsable

+32 499 87 46 15

#### **Pika**

Louis Louka

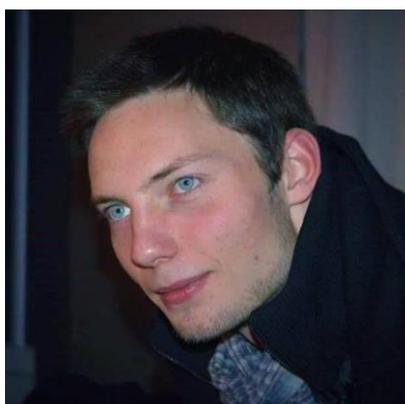
25 ans

3<sup>ème</sup> année d'animation

Animateur

+32 494 20 48 92

### ***❖ 1 intendant :***



Simon Sinnaeve

22 ans

## **Que prendre avec soi ?**

Vu notre itinéraire, nous allons devoir nous restreindre dans les bagages ! ☺

Vous avez chacun droit à **un grand sac à dos (comme d'hab aux scouts)**. ET C'EST TOUT. Arrangez-vous pour qu'il ne soit pas trop lourd et trop rempli : nous organiserons une réunion fin juin afin de répartir la nourriture pour la semaine d'autonomie et le matériel de camping (réchaud, baches, etc). Soyez donc prévoyants...

On demandera donc aux garçons de faire 2 tentes de 3 personnes, et aux filles de faire 3 tentes de 3 personnes. **Lorsque vos groupes sont formés, faites-le nous savoir par les canaux de communication habituels !**

### **Pour bien dormir :**

- Une tente compacte de 3 personne (1 par groupe)
- Sac de couchage
- Matelas
- Pyjama
- Ton doudou (on part quand même longtemps...)

### **Pour vous habiller :**

- Votre uniforme impeccable
- T-shirts
- Pulls
- Shorts
- Pantalons
- Sous-vêtements
- K-way
- Casquette/Chapeau

### **Pour vous laver :**

- Maillot
- Essuie
- Gant de toilette
- Savon + Shampoing **respectueux de l'environnement** car nous nous laverons dans une rivière. ! **Ici aussi, organisez-vous par tente pour minimiser la quantité de bagages.**

### **Pour manger :**

- Gamelle
- Gourde
- Couverts
- Gobelet
- Essuie vaisselle

**Pour marcher :**

- Chaussures de rando solides et sans l'option cloches
- Des chaussures confortables (on recommande les chaussures d'eau) pour le canoë et pour te poser

**Autres :**

- Lampe de poche
- Baffle (Il n'en faut pas 15, organisez-vous entre vous 😊 )
- Crème solaire
- Une batterie portable
- Produit anti-moustique**
- CARTE D'IDENTITE**
- Carte européenne d'assurance maladie**
- Ta légendaire bonne humeur

PS : ne vous encombrez pas, ça risquerait d'être plus ennuyant qu'autre chose. Si besoin, nous trouverons de quoi faire une lessive en milieu de camp 😊. Si vous avez un doute sur quoi que ce soit, demandez aux chefs (avec tout de même un peu de bon sens, vous êtes de grands gaillards maintenant 😊).

## **Infos pratiques :**

### **Départ :**

Dimanche 30 juin : Nous vous donnons rendez-vous à **7h00 au plus tard** à la gare de Charleroi-Sud. **Ne soyez pas en retard !**

**Nous vous demandons de nous envoyer une photo recto-verso de votre carte d'identité. On vous en supplie, ne la perdez pas, ou ne changez pas de carte, car tout est déjà enregistré pour le train ...** (sinon les chefs vont avoir encore plus mal à la tête)

### **Retour :**

Dimanche 14 juillet : Si pas de retard du train, nous arriverons à 17h00 à la gare de Charleroi-Sud. (On vous tiendra informés ☺)

### **Météo :**

D'après le propriétaire du canoë-center, le climat est plutôt belge (beau, mais un peu frais, mais beau).

### **Assurance :**

Grâce à la cotisation fédérale que vous avez payée en début d'année, chaque membre du poste bénéficie de 2 assurances de base assez complètes. La première couvre la RC, les accidents corporels et la protection juridique (utile si votre enfant se fait mal ou endommage quelque chose, ce qui n'arrivera bien sûr pas ☺), et la deuxième est une assistance voyage à l'étranger (si il se/on le noie). Toutes les informations sont sur le site de la fédération : <https://lesscouts.be/administratif/deux-assurances-de-base.html?L=0>

Nous enregistrerons aussi le camp sur le site des Affaires Etrangères afin de déclarer que nous ne sommes pas sur le territoire belge durant ces quinze jours.

### **Argent de poche :**

Le prix du camp (300 euros) englobe la totalité des frais nécessaires. Libre à vous de gérer vos extras ☺  
La monnaie locale est la couronne suédoise mais la carte de banque fonctionnera toujours dans les villes, et au milieu du lac on sera de toute façon livrés à nous-mêmes ☺)

### **Administratif :**

- Carte d'identité (**INDISPENSABLE, on vous le répète !**)
- Carte européenne d'assurance maladie
- Autorisation parentale de quitter le territoire (avec le cachet de votre commune) jointe en annexe
- Fiche médicale
- La charte du camp dûment signée par le pionnier et ses parents

### Prix du camp :

Concernant le prix du camp, comme annoncé en début d'année, il va dépendre de l'investissement de chacun des pionniers dans les activités de financement durant toute l'année. Le prix de base est de 300 euros (dont vous avez déjà payé la moitié avec l'acompte pour la réservation des transports). Pour ne pas augmenter ce montant, chaque pionnier DOIT avoir fait des efforts (de son choix) pour ramener 200 euros avant le début du camp, sans quoi nous serons contraints de vous demander une participation plus importante. Le but de la manœuvre étant de responsabiliser votre enfant quant à la valeur d'un tel séjour, sans le mettre à mal pour autant (100€ à récolter par quadrimestre n'étant pas insurmontable).

Le détail final de l'apport de chacun sera fait mi-juin, afin de laisser le temps aux pionniers de boucler leur budget de participation de 200€ jusqu'au dernier moment. C'est tout à fait faisable, puisque certain(e)s pios y sont déjà arrivés sans sacrifier trop de leur temps 😊

Nous tenons à vous rappeler que le prix du camp ne doit pas être un frein à la participation de votre enfant à celui-ci. N'hésitez pas à venir vers nous ou vers les chefs d'unité si le problème se pose, nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution.

**Merci** pour votre confiance (*bien qu'un canoë soit si vite retourné... 😊*), nous mettrons tout en œuvre pour que ce camp soit à la hauteur des espérances des pionniers !

Scoutement vôtres,

Le Staff Pio et son intendant – Gerfaut, Pika et Simon

## **CHARTE DU CAMP**

Nous avons décidé cette année de vous présenter une charte de base avec les points qui ne nous semblent pas négociables et de construire le reste de celle-ci ensemble afin que chacun s'y retrouve et puisse participer au bon déroulement de ce camp de folie !

- Je respecterai la nature et le lieu qui nous entoure.
- Au niveau de l'alcool, je ne consommerai pas plus que ce qui sera proposé par les animateurs et seulement quand ils me l'auront autorisé.
- Je dormirai dans ma tente et seulement dans ma tente...
- Je n'utiliserai mon GSM que modérément et pendant les temps libres.
- Je n'hésiterai jamais à venir voir mes chefs si j'ai une question, un problème ou besoin d'une bonne blague !
- ... la suite, on la fera ensemble ! 😊

Si une de ces règles est enfreinte et porte atteinte au bon déroulement du camp, nous nous réservons le droit de renvoyer le pionnier chez lui aux frais des parents.

### **LU ET APPROUVE + SIGNATURE**

Parents ou Tuteur Légal

Le Pionnier



## Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scolaire, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici
Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

**Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.**

### Identité du participant

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le .....  
 Adresse : rue ..... n° ..... bte .....  
 Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....  
 Pays : ..... E-mail : .....

### Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse : .....  
 Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
 E-mail : .....

Nom – Adresse : .....  
 Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
 E-mail : .....

### Médecin traitant

Nom – Adresse : .....  
 ..... tél. / GSM : .....

### Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)  
 .....

Raisons d'une éventuelle non-participation .....  
 .....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? ( ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....  
 .....  
 .....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?  
(rougeole, appendicite...) .....

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui  Non

Date du dernier rappel : .....

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui  Non

Si oui, lesquels ? .....

Quelles en sont les conséquences ? .....

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ? .....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) .....

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels : .....

En quelle quantité ? .....

Quand ? .....

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants) .....

#### Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient :  
*paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendee®*, désinfectant (*Cédium® ou Isobétadine®*), *Flamigel®*.

*« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Date et signature

*Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.*



Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique ASBL  
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - tél.+32(0)2.508.12.00 - fax +32(0)2.508.12.01  
lesscouts@lesscouts.be - www.lesscouts.be



# AUTORISATION PARENTALE

**Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités**

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom : .....

Adresse complète : .....

.....~~Charlier Chloé~~.....

A compléter par le parent Rue Trieu Gilson, 1/8 6280 Joncret

Je soussigné(e) (prénom, nom) : .....

père       mère       tuteur       répondant

autorise (prénom, nom) .....

à participer aux activités des Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers <sup>(1)</sup>

de l'unité ..... (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / ..... à .....

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. <sup>(2)</sup>

Fait à ..... le .....

Signature<sup>(3)</sup>

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale

